



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 119062

Texte de la question

M. Yves Jégo attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur la persistance des problèmes liés à la mise en place des « guichets uniques » pour les personnes handicapées et leurs proches. La vocation des maisons départementales des personnes handicapées était de simplifier les démarches administratives en regroupant en un seul lieu des organismes devenus obsolètes. Or il semble que le transfert au département des compétences de ces anciennes administrations donne lieu à de graves dysfonctionnements : dossiers en souffrance voire perdus, délais excessifs de réponse et de traitement des demandes, impossibilité de se faire délivrer les certificats et attestations plusieurs mois après la décision des commissions concernées. Ces problèmes rendent encore plus pénibles des situations humaines déjà complexes. Dès lors, il souhaiterait que le Gouvernement lui indique les mesures qu'il compte prendre afin de résoudre ces problèmes.

Données clés

Auteur : [M. Yves Jégo](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119062

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1734